



Nations Unies



Chambre des députés italienne



Union interparlementaire

Conférence mondiale 2012 sur l'e-Parlement

Ordre du jour

13-15 septembre 2012 // Chambre des députés italienne // Rome

RESUME DU PROGRAMME

| | | | |
|---------------|--|--|---|
| 13 septembre | 08h00 – 09h15 | Inscription des délégués | |
| | | Aula dei Gruppi | |
| | 09h15 – 10h00 | Ouverture officielle de la Conférence mondiale 2012 sur l'e-Parlement | |
| | 10h00 – 10h30 | Etat des TIC dans les parlements aujourd'hui : le Rapport mondial 2012 sur l'e-Parlement | |
| | | Aula dei Gruppi | Sala del Mappamondo |
| | 10h30 – 12h00 | Session A1 - L'incidence de la technologie sur l'ouverture des parlements et leur devoir de rendre compte | Session B1- Le système d'information parlementaire et législative Bungeni: fonctionnalités, structure e implantation |
| | 12h00 – 13h30 | Session A2 - Les défis des médias participatifs d'aujourd'hui pour les parlements et les législateurs | Session B2- Le système d'information parlementaire et législative Bungeni: la voie à suivre |
| | 13h30 – 15h00 | Pause déjeuner | |
| | | Aula dei Gruppi | Sala del Mappamondo |
| | 15h00 – 16h30 | Session A3 - Innovations en matière de communication parlementaire | Session B3 - Solutions technologiques pour la transcription des débats parlementaires |
| | 16h30 – 17h00 | Pause-café | |
| | 17h00 – 18h30 | Session A4 – Avantages des données ouvertes pour améliorer la transparence des parlements | Session B4 - La valeur ajoutée des bibliothèques à l'information parlementaire : potentialiser le contenu |
| | | Aula dei Gruppi | |
| 18h30 | Rapport sur les résultats de la réunion du Conseil de haut niveau du Centre Mondial pour les TIC au Parlement | | |
| 19h00 – 20h30 | Réception d'accueil pour tous les délégués | | |

| | | | |
|--------------|---------------|--|--|
| 14 septembre | | Aula dei Gruppi | Sala del Mappamondo |
| | 09h30 – 11h00 | Session A5 - Planification stratégique des TIC au Parlement : faire plus avec moins | Session B5 - Applications et services XML au parlement |
| | 11h00 – 11h30 | Pause-café | |
| | 11h30 – 13h00 | Session A6 - Outils et technologies permettant de répondre aux exigences de mobilité | Session B6 - Coopération interparlementaire dans le but de disposer d'une norme XML internationale parlementaire et législative |
| | 13h00 – 14h30 | Pause déjeuner | |
| | 14h30 – 16h00 | Session A7 – La transmission d'informations et de documents sur des tablettes tactiles et des appareils mobiles | Session B7 - Projets communs de logiciels à code source ouvert offrant des informations de qualité |
| | 16h00 – 16h30 | Pause-café | |
| | 16h30 – 18h00 | Session A8 - Protéger l'environnement informatique et contenir les menaces extérieures | Session B8 - Systèmes de vote électronique en plénière commissions |
| | 18h00 – 20h00 | Visite de la Chambre des députés | |

| | | | |
|--------------|---------------|---|--|
| 15 septembre | | Aula dei Gruppi | |
| | 09h00 – 10h15 | Session A9 – L'e-Parlement les lois sur la transparence et la liberté d'accès à l'information | |
| | 10h15 – 11h15 | Session A10 – L'ouverture aux voix des citoyens et à leur participation, et au dialogue : lancement officiel de la Déclaration sur l'ouverture parlementaire des organisations de contrôle parlementaire | |
| | 11h15 – 13h00 | Célébration de la Journée internationale de la démocratie : promouvoir la tolérance et la paix | |

ORDRE DU JOUR

13 septembre

08h00 – 09h15 Inscription des délégués

Aula dei Gruppi

09h15 – 10h00 **Ouverture officielle de la Conférence mondiale 2012 sur l'e-Parlement**

- **Gianfranco Fini**, Président de la Chambre des députés d'Italie
- **Anders Johnsson**, Secrétaire Général de l'Union interparlementaire
- **Thomas Stelzer**, Sous-secrétaire général des Nations Unies à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations (vidéo)
- **Abel Martínez Durán**, Président de la Chambre des députés de la République dominicaine et co-président du Conseil du Centre mondial pour les TIC au Parlement
- **Rainer Wieland**, Vice-président du Parlement européen et co-président du Conseil du Centre mondial pour les TIC au Parlement (vidéo)
- **Maurizio Lupi**, Vice-président de la Chambre des députés d'Italie et membre du Conseil du Centre mondial pour les TIC au Parlement
- **Benedetto Adragna**, Sénateur et questeur du Sénat d'Italie
Salutations au nom de la Présidence du Sénat

10h00 – 10h30 **Etat des TIC dans les parlements aujourd'hui : le Rapport mondial 2012 sur l'e-Parlement**

Allocution principale : **Jeffrey Griffith**, Conseiller en chef, Centre mondial pour les TIC au Parlement

Aula dei Gruppi

Sala del Mappamondo

10h30 – 12h00 **Session A1 - L'incidence de la technologie sur l'ouverture des parlements et leur devoir de rendre compte**

Présidence : Jennifer Simons, Président de l'Assemblée nationale du Suriname

- **Antonio Palmieri**, Membre de la Chambre des députés d'Italie
- **Juan José Lucas Giménez**, 1^{er} Vice-président du Sénat d'Espagne
- **Chifumu Banda**, Vice-président des Commissions, Assemblée nationale de Zambie
- **Benedetto Adragna**, Sénateur et questeur du Sénat d'Italie

Débat ouvert

Session B1- Le système d'information parlementaire et législative Bungeni: fonctionnalités, structure e implantation

Présidence : João Viegas Abreu, Expert principale de programme, Centre mondial pour les TIC au Parlement

- **Flavio Zeni**, Conseiller technique principale, Plan d' Action i-Parlement pour l'Afrique, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
- **Fabio Vitali**, Co-président de la Commission LegalDocumentML de OASIS et professeur d'informatique théorique, Université de Bologne

Débat ouvert

12h00 – 13h30 **Session A2 - Les défis des médias participatifs d'aujourd'hui pour les parlements et les législateurs**

Présidence : Abdelouahed El Ansari, Vice-président de la Chambre de représentants du Maroc

- **Cedrick Frolick**, Président des commissions de l'Assemblée, Assemblée nationale d'Afrique du Sud
- **Archy Kirkwood**, Président de la Commission de l'information de la Chambre des Lords du Royaume-Uni
- **Eriko Yamatani**, Membre de la Chambre des conseillers du Japon
- **Ramón Farías Ponce**, Membre de la Chambre des députés du Chili

Débat ouvert

Session B2- Le système d'information parlementaire et législative Bungeni: la voie à suivre

Présidence : Miriam Ngoka, Administrateur de programme, Plan d' Action i-Parlement pour l'Afrique, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies

- **Shirley-Ann Fiagome**, Vice-directeur des TIC, Parlement du Ghana
- **Owino Harrison**, Directeur des Services TIC, Assemblée nationale du Kenya
- **Saseeta Ramsahye-Rakha**, Administrateur des TIC, Assemblée nationale de Maurice
- **Cheryl Pinas**, Directeur du Département des TIC, Assemblée nationale du Suriname
- **Wabwire Julius**, Analyste fonctionnel principal, Parlement de l'Ouganda
- **Michael Mukuka**, Dirigeant TIC, Assemblée nationale de Zambie

Débat ouvert

13h30 – 15h00 Pause déjeuner

Aula dei Gruppi

Sala del Mappamondo

15h00 – 16h30 **Session A3 - Innovations en matière de communication parlementaire**

Présidence : **Audrey O'Brien**, Secrétaire général de la Chambre des communes du Canada

- **Hayono Isman**, Vice-président de la Commission pour la Coopération interparlementaire de la Chambre de représentants d'Indonésie
- **Stephen Clark**, Directeur de la Communication web, Parlement européen
- **Andy Williamson**, Consultant, Union interparlementaire

Débat ouvert

Session B3 - Solutions technologiques pour la transcription des débats parlementaires

Présidence : **Damir Davidovic**, Secrétaire général du Parlement du Monténégro

- **Saseeta Ramsahye-Rakha**, Administrateur des TIC, Assemblée nationale de Maurice
- **Andreas Sidler**, CIO, Parlement fédéral de Suisse
- **Miano Njoka**, Développeur de logiciel, Plan d'Action i-Parliament pour l'Afrique, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies

Débat ouvert

16h30 – 17h00 Pause-café

17h00 – 18h30 **Session A4 - Avantages des données ouvertes pour améliorer la transparence des parlements**

Présidence : **Jani Makraduli**, Vice-président de L'Ex République yougoslave de Macédoine

- **Paolo Gentiloni**, Membre de la Chambre des députés d'Italie et **Elena Flavia Candia**, Fonctionnaire du Département des TIC, Chambre des députés d'Italie
- **Rogério Ventura Teixeira**, Directeur général, Chambre des députés de Brésil
- **Robert Reeves**, Secrétaire général adjoint de la Chambre des représentants des Etats-Unis

Débat ouvert

Session B4 - La valeur ajoutée des bibliothèques à l'information parlementaire : potentialiser le contenu

Présidence : **Sonia L'Heureux**, Directeur de la Bibliothèque du Parlement du Canada

- **Raissa Teodori**, Secrétaire de la Section IFLA des Services de bibliothèque et de recherche parlementaires et chef de bureau, Pole Bibliothécaire parlementaire d'Italie
- **Alim Garga**, Directeur de la Bibliothèque, Assemblée nationale de Cameroun
- **John McDonough**, Chef des Collections, Services de bibliothèque et de recherche, Parlement d'Irlande

Débat ouvert

Aula dei Gruppi

18h30 **Rapport sur les résultats de la réunion du Conseil de haut niveau du Centre mondial pour les TIC au Parlement**

- **Rainer Wieland**, Vice-président du Parlement européen et co-président du Conseil du Centre mondial pour les TIC au Parlement

19h00 – 20h30 Réception d'accueil pour tous les délégués

14 septembre

Aula dei Gruppi

Sala del Mappamondo

09h30 – 11h00

Session A5 - Planification stratégique des TIC au Parlement : faire plus avec moins

Présidence : Dick Toornstra, Directeur du Bureau de promotion de la démocratie parlementaire, Parlement européen

- **Antonieta Teixeira**, Directeur du Département des TIC, Assemblée de la République du Portugal
- **Thomas Taimu**, Directeur du Département des TIC, Assemblée nationale du Malawi
- **Shmulik Hizkiya**, Directeur de la Division de l'Information, et **Oz Cohen**, Vice-directeur des Systèmes d'Information, Parlement d'Israël

Débat ouvert

Session B5 - Applications et services XML au parlement

Présidence : Ravi Poliah, Directeur agissant, Parlement d'Afrique du Sud

- **João Holanda**, Directeur de SSALEP, Prodasen, Sénat du Brésil
- **Kirsten Gullickson**, Analyste principale de systèmes, Chambre des représentants des Etats-Unis
- **Ashok Hariharan**, Coordinateur développeur de logiciel, Plan d'Action i-Parliament pour l'Afrique, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies

Débat ouvert

11h00 – 11h30

Pause-café

11h30 – 13h00

Session A6 - Outils et technologies permettant de répondre aux exigences de mobilité

Présidence : Carol Mills, Secrétaire, Département des Services parlementaires, Parlement d'Australie

- **Koo Heekwon**, Secrétaire général adjoint, Assemblée nationale de la République de Corée
- **Joan Miller**, Directeur du Département des TIC, Parlement du Royaume-Uni
- **Fakhreddine Aouadi**, Spécialiste en applications TIC, Parlement européen

Débat ouvert

Session B6 - Coopération interparlementaire dans le but de disposer d'une norme XML internationale parlementaire et législative

Présidence : Gherardo Casini, Directeur, Bureau du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies

- **Enrico Seta**, Conseiller principal, Département de Recherche, Chambre des députés d'Italie
- **Carlo Simonelli**, Coordinateur du Groupe de travail des Technologies de l'information du CERDP et chef du Bureau des systèmes centrales, Chambre des députés d'Italie
- **Monica Palmirani**, co-président de la Commission LegalDocumentML de OASIS et professeur d'informatique juridique, Ecole juridique, Université de Bologne

Débat ouvert

13h00 – 14h30

Pause déjeuner

14h30 – 16h00

Session A7 - La transmission d'informations et de documents sur des tablettes tactiles et des appareils mobiles

Présidence : James Rege, Président de la Commission de l'Energie, de l'Information et de la Communication, Assemblée Nationale du Kenya

- **Geert Jan Hamilton**, Secrétaire général, Sénat des Pays-Bas
- **Mukul Pande**, Co-secrétaire, et **Pradeep Chaturvedi**, Directeur, Conseil des Etats de l'Inde
- **Simon Nicholls**, Directeur de Programme et développement, Département de l'informatique, Parlement du Royaume-Uni

Débat ouvert

Session B7 - Projets communs de logiciels à code source ouvert offrant des informations de qualité

Présidence : Bassel Dhaini, Directeur du Département des TIC, Parlement du Liban

- **Mauro Fioroni**, Directeur chargé du Département des TIC et **Carlo Marchetti**, Chef du bureau de Développement des Systèmes d'Information, Sénat d'Italie (projet Scriba)
- **Claudio Fabiani**, Administrateur de projet, Direction générale de l'innovation et du support technologique, Parlement européen (projet AT4AM)
- **Mario Ruggier**, Développeur de logiciel, Plan d'Action i-Parliament pour l'Afrique, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies

Débat ouvert

16h00 – 16h30

Pause-café

16h30 – 18h00

Session A8 - Protéger l'environnement informatique et contenir les menaces extérieures

Présidence : Jesus Alfonso Rodriguez Camargo, Secrétaire Général, Chambre des représentants de la Colombie

- **Hernán Figueroa**, Directeur de la Technologie de l'information, Chambre des députés de Chili
- **Stéphan Aubé**, Chef du service de l'information, Chambre des communes du Canada

Débat ouvert

Session B8 - Systèmes de vote électronique en plénière et commissions

Présidence : Garreth Ferguson, Administrateur des Systèmes d'Information, Parlement de Trinité-et-Tobago

- **Patricio Alvarez**, Directeur du Département des TIC, Sénat du Chili
- **Marian Botocan**, Directeur des TIC, Chambre des députés de Roumanie
- **Umberto Biagi**, Conseiller principal, Département de l'informatique, Chambre des députés d'Italie
- **Reynaldo Gaibor**, Responsable des Systèmes d'information, Coordination générale des Services technologiques, Assemblée nationale de l'Equateur

Débat ouvert

18h00 – 20h00

Tour de la Chambre des députés

15 septembre

Aula dei Gruppi

09h00 – 10h15

Session A9 – L'e-Parlement les lois sur la transparence et la liberté d'accès à l'information

Présidence : Timothy Hamel-Smith, Président du Sénat de Trinité-et-Tobago

- **Javier Barrero**, 2^{ème} Vice-président du Congrès des députés d'Espagne
- **Päivi Lipponen**, Présidente de la Commission du Futur du Parlement de Finlande
- **Julio César Valentín Jiminián**, Président de la Commission de la Justice et des droits de l'homme du Sénat de la République dominicaine
- **Sérgio Sampaio Contreiras de Almeida**, Secrétaire général de la Chambre des députés du Brésil

Débat ouvert

10h15 – 11h15

Session A10 – L'ouverture aux voix des citoyens et à leur participation, et au dialogue : lancement officiel de la Déclaration sur l'ouverture parlementaire des organisations de contrôle parlementaire

Présidence : Andrew Mandelbaum, Officiel principal de la Gouvernance, National Democratic Institute (NDI)

- **María Baron**, Co-coordonateur, Réseau Latino-américain pour la Transparence législative, et Directeur exécutif, Fondation Directorio Legislativo
- **John Wonderlich**, Directeur de politique stratégique, Sunlight Foundation
- **Marwa Abou Dayya**, Membre du Conseil exécutif, Nahwa Al-Muwatiniya (Vers les Citoyens)
- **Gregor Hackmack**, Co-fondateur et directeur exécutif, ParliamentWatch.org
- **Aline Pennisi**, Vice-président, Association OpenPolis
- **Anna Scisłowska**, Coordinateur de projet, Association 61

Débat ouvert

11h15 – 13h00

Célébration de la Journée internationale de la démocratie : promouvoir la tolérance et la paix

Co-présidence :

Maurizio Lupi, Vice-président de la Chambre des députés d'Italie)

Thomas Stelzer, Sous-secrétaire général des Nations Unies à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations

Allocutions Principales:

Giulio Terzi, Ministre des Affaires Etrangères d'Italie

Abdelwahad Radi, Président de l'Union Interparlementaire

Chukwuemeka Nkem Ihedioha, Vice-président de la Chambre des Représentants de Nigéria

Vannino Chiti, Vice-président du Sénat d'Italie

Déclarations des Présidents de Parlement

Observations finales :

- **Thomas Stelzer**, Sous-secrétaire général des Nations Unies à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations
- **Abdelwahad Radi**, Président de l'Union Interparlementaire
- **Renzo Lusetti**, Membre du bureau de la Chambre des députés d'Italie

ORDRE DU JOUR ANNOTE

13 septembre

08h00 – 09h15 Inscription des délégués

Aula dei Gruppi

09h15 – 10h00 **Ouverture officielle de la Conférence mondiale 2012 sur l'e-Parlement**

La Conférence mondiale 2012 sur l'e-Parlement sera officiellement ouverte par les représentants des Nations Unies et de l'Union interparlementaire, ainsi que les Co-Présidents du Conseil du Centre mondial pour les TIC au Parlement et le Président de la Chambre des députés italienne.

10h00 – 10h30 **Etat des TIC dans les parlements aujourd'hui : le Rapport mondial 2012 sur l'e-Parlement**

Début 2012, en prévision de la troisième édition du Rapport mondial sur l'e-Parlement, le Centre mondial pour les TIC au Parlement a entrepris la troisième Enquête mondiale sur les TIC dans les parlements. Cette enquête s'est déroulée entre les mois de février et mai 2012. Cent cinquante-six institutions parlementaires (soit 177 chambres) ont répondu au questionnaire, ce qui représente une augmentation considérable par rapport aux 134 réponses reçues en 2009. Le *Rapport mondial 2012 sur l'e-Parlement*, élaboré par le Centre mondial pour les TIC au Parlement, sera présenté en Session aux parlements et à la communauté des experts internationaux.

La présentation des conclusions de ce Rapport permettra de mettre en évidence les bonnes pratiques et les améliorations apportées depuis sa dernière édition, en 2010, ainsi que les domaines exigeant encore des efforts.

Aula dei Gruppi

Sala del Mappamondo

10h30 – 12h00 **Session A1 : L'incidence de la technologie sur l'ouverture des parlements et leur devoir de rendre compte**

Les technologies de l'information et de la communication offrent aux citoyens des moyens sans précédent pour exiger des comptes des parlements, accéder sur différents supports à l'information relative à l'activité déployée par les législateurs et les institutions, et prendre part au processus décisionnel. Les attentes des citoyens dans ce domaine se sont développées ces dernières années, et le rythme de l'évolution technologique permet difficilement de prévoir les nouvelles capacités et les tendances de société susceptibles de voir le jour.

L'incidence des technologies récentes sur le monde politique commence tout juste à se faire sentir, mais l'évolution des modes de communication liant les citoyens et la société civile aux parlements donne dès aujourd'hui un avant-goût de leur potentiel. Cette situation comporte des avantages et des inconvénients pour les parlements, qui tentent de défendre leurs rôles d'institutions démocratiques essentielles au 21^{ème} siècle et de représentants du peuple par excellence.

Les orateurs se pencheront sur l'incidence de la technologie sur ces institutions et la société, et sur les moyens permettant de la mettre à profit pour inciter les citoyens à s'impliquer activement et à participer davantage au débat politique, ainsi que pour soutenir les efforts consentis par les parlements en matière d'ouverture, de transparence et de reddition de comptes pour promouvoir les valeurs démocratiques.

Session B1 : Le système d'information parlementaire et législative Bungeni : fonctionnalités, structure et implantation

Les systèmes de gestion des flux de données numériques pour la documentation améliorent l'efficacité des travaux parlementaires et vont dans le sens d'une transparence accrue. Ces systèmes doivent couvrir de façon transparente tout le cycle de vie des documents, depuis leur création jusqu'à leur publication. L'expérience de nombreux parlements nous apprend que les ressources requises par la mise sur pied et l'administration de systèmes permettant de créer, de gérer et de conserver valablement les archives parlementaires peuvent être considérables et ne doivent pas être sous-estimées. Les avantages et les gains d'efficacité à long terme, peuvent toutefois se révéler considérables.

Dans les parlements soumis à des contraintes financières ou des réductions budgétaires, le modèle de développement à code source ouvert présente un intérêt croissant, la conception de logiciels par plusieurs parlements œuvrant en partenariat offrant un excellent moyen de mettre à profit un réseau plus vaste de connaissances et d'expériences et d'exploiter au mieux le financement limité à disposition pour déployer de nouveaux systèmes. Les applications étant à la disposition de tous les parlements, un tel mécanisme offre aussi des résultats plus durables et de meilleure qualité. Le système d'information parlementaire et législatif Bungeni, élaboré par les Nations Unies dans le contexte de l'initiative Plan d'Action i-Parlement pour l'Afrique, en offre un exemple.

La Session présentera les fonctionnalités, l'architecture et les possibilités d'implantation du système *Bungeni*, ainsi que son interaction avec la norme XML *Akoma Ntoso*.

12h00 – 13h30 **Session A2 : Les défis des médias participatifs d'aujourd'hui pour les parlements et les législateurs**

Les médias participatifs recèlent un fort potentiel en matière de transparence et de participation citoyenne, ainsi que pour faciliter le dialogue entre les citoyens, leurs représentants élus et le Parlement. Les médias sociaux permettent une communication interactive plus rapide et fréquente et offrent de nouveaux mécanismes d'engagement du public. En proposant de nouveaux canaux de communication à double sens entre les individus, ils ont des répercussions considérables pour les citoyens, auxquels ils donnent la possibilité de constituer des communautés engagées sur le plan politique aptes à faire pression sur les législateurs et les groupes politiques. Cette évolution contraint les institutions représentatives et les parlementaires à adopter ces nouvelles technologies et à se mettre au fait du réseau complexe d'information et de communication par lequel passent les citoyens.

Au cours de cette Session, il sera question des perspectives et des difficultés auxquelles le développement phénoménal des médias sociaux intervenu récemment expose les législatures et les parlementaires, que ces outils peuvent aider à gagner la confiance du public et à assurer leurs fonctions de représentation.

Session B2 : Le système d'information parlementaire et législatif Bungeni : la voie à suivre

Cette année, plusieurs parlements africains se sont lancés dans le déploiement du système d'information parlementaire et législatif *Bungeni* et un nombre croissant de parlements hors du continent africain se sont penchés sur ce système et/ou l'ont évalué pour déterminer sa capacité à répondre à leurs besoins en matière de gestion de l'information.

Au cours de cette Session, plusieurs parlements décriront le stade auquel est arrivée leur mise en œuvre du système *Bungeni* et partageront leur expérience et les difficultés rencontrées lors de l'adoption de ce système.

La discussion qui suivra portera sur certaines des difficultés communément rencontrées, afin d'y apporter des solutions et de développer la coopération interparlementaire dans le domaine de la conception de logiciels.

13h30 – 15h00 Pause déjeuner

15h00 – 16h30 **Session A3 : Innovations en matière de communication parlementaire**

Les parlements considèrent l'amélioration de la communication avec le public comme une priorité absolue et un domaine prometteur pour l'application d'un ensemble de technologies de l'information et de la communication. Les TIC offrent la possibilité d'ouvrir le Parlement au regard du public, de diffuser des informations le concernant et de faire participer plus directement les citoyens aux discussions relatives aux orientations politiques générales. Elles offrent des perspectives prometteuses pour enrayer la désaffection du public à l'égard des institutions politiques et convaincre une nouvelle génération d'électeurs de s'engager dans la vie politique. Désormais, presque toutes les enceintes législatives disposent d'un site internet servant à communiquer au public des informations sur leurs activités. Les parlements se servent de plus en plus des nouveaux médias pour se mettre en contact avec les électeurs, notamment les jeunes. Le recours aux réseaux sociaux, aux sms et aux

Session B3 : Solutions technologiques pour la transcription des débats parlementaires

Avec l'avènement de l'internet, les exigences d'accès aux débats parlementaires en format texte, audio et vidéo, ont considérablement augmenté. A l'heure actuelle, la mise à disposition rapide de documentation retranscrivant fidèlement les débats parlementaires constitue un critère important d'ouverture et de transparence d'un parlement. L'éventail des solutions technologiques offertes aux assemblées s'étant considérablement élargi, répondre à de telles demandes et attentes n'est plus une question de TIC.

Cette Session traitera de l'emploi des technologies pour fournir des comptes rendus des débats parlementaires, ainsi que des formats, débits et mécanismes d'accès. Elle traitera des obstacles communément rencontrés par les administrations parlementaires lorsqu'elles publient des comptes rendus provisoires sur leur site web et esquissera des solutions.

plateformes internet ne sont que quelques exemples des outils novateurs que les parlements ont commencé à utiliser pour rendre leurs activités plus transparentes et inciter la population à s'engager dans le processus démocratique. Cette évolution technologique a également modifié les relations entre le Parlement et la presse.

La Session portera sur les innovations actuellement mises en place dans le domaine de la communication parlementaire et brosera un panorama des bonnes pratiques et des applications les plus prometteuses, ainsi que des difficultés rencontrées et des solutions envisageables sur le plan des orientations générales et de la gestion pratique.

16h30 – 17h00 Pause-café

17h00 – 18h30 **Session A4 : Avantages des données ouvertes pour améliorer la transparence des parlements**

L'adoption de politiques de données ouvertes signifie mettre l'information à disposition dans un format permettant d'analyser et de réutiliser les données, ainsi que de les associer en différentes combinaisons et de les mettre à disposition sur diverses plateformes.

Le recours à des données ouvertes peut aider les institutions à améliorer leur transparence, leur reddition de comptes et leur efficacité et permettre de présenter l'information parlementaire de façon novatrice et plus attrayante. La publication de données ouvertes peut contribuer à offrir aux citoyens de nouveaux modes d'interaction avec les parlementaires, ainsi que de participation au suivi parlementaire et à l'analyse des orientations politiques. La mise à disposition de données parlementaires dans des formats ouverts reste toutefois délicate au vu du nombre croissant de demandes émanant du public.

Cette Session présentera des solutions de mise en œuvre de systèmes à données ouvertes dans les parlements, en abordant la question non seulement sous l'angle technique, mais aussi commercial et cognitif, sans négliger les questions d'ordre administratif et réglementaire.

Session B4 : La valeur ajoutée des bibliothèques pour l'information parlementaire : potentialiser le contenu

A l'instar de toutes les grandes institutions, les parlements sont très gourmands en information, dont ils font un usage intensif. Ils créent eux-mêmes de l'information en élaborant des documents et en prenant des initiatives et font appel à un grand nombre de sources extérieures, notamment la sphère gouvernementale et judiciaire, la société civile, les experts, les médias, le monde universitaire, les organisations internationales et les autres instances législatives. L'acquisition, l'organisation et l'intégration des sources d'information parlementaires et extérieures selon des modes permettant la création d'une base de connaissances présentent une grande importance pour les institutions parlementaires et le public. Malgré des variations de taille, d'histoire, d'attributions et d'effectifs, les bibliothèques parlementaires ont en commun de disposer des connaissances et des compétences requises pour s'acquitter de cette difficile mission.

Cette Session posera la question de savoir comment les bibliothèques parlementaires peuvent mettre les TIC à profit pour rendre l'information parlementaire plus accessible, utile, pertinente et attrayante pour les parlements et les citoyens. Elle décrira les expériences et la pratique de bibliothèques parlementaires ayant relevé ce défi et envisagera les possibilités de coopération, de travail en réseau et de partage des connaissances.

Rapport sur les résultats de la réunion du Conseil de haut niveau du Centre mondial pour les TIC au Parlement

Le Conseil se réunit une fois par an, dans la mesure du possible à l'occasion des Conférences mondiales sur l'e-Parlement. Le Co-président du Conseil de haut niveau informera les délégués de l'issue de la réunion et leur communiquera l'avis du Conseil.

Réception de bienvenu pour tous les délégués

14 septembre

Aula dei Gruppi

Sala del Mappamondo

Session A5 : Planification stratégique des TIC au Parlement : faire plus avec moins

Lorsque les ressources sont limitées, comme c'est le cas pour un grand nombre de parlements ces dernières années, la planification stratégique et la gestion des TIC prennent une importance particulière dans l'environnement complexe du Parlement.

Dans de telles circonstances, l'un des avantages les plus précieux du processus de planification vient du fait qu'il oblige les décideurs à réfléchir non seulement à la nature des TIC, mais aussi au "pourquoi" de leur utilisation. Les parlements doivent déterminer les avantages que présentera la mise en œuvre de nouveaux systèmes ou l'acquisition d'appareils et les mettre en parallèle des coûts générés. De cette réflexion naissent une vision et des priorités stratégiques, ainsi qu'une aptitude accrue à procéder par étapes dans la mise en place des projets lorsque, comme c'est de plus en plus fréquemment le cas, le financement s'étale sur plusieurs années.

Cette Session traitera de l'élaboration de cadres adaptés à la planification stratégique, à la gestion et au contrôle des TIC, ainsi que du rôle particulier joué par la haute direction et le personnel informatique dans ce domaine.

Session B5 : Applications et services XML au Parlement

Pour qu'un parlement puisse pleinement tirer profit des avancées technologiques, il faut qu'il gère l'information au moyen de normes sémantiques ouvertes telles que XML. La norme XML permet de convertir les différents segments des archives parlementaires en un format lisible par une machine afin qu'elles puissent être éditées, affichées, retrouvées et échangées par différents ordinateurs et appareils mobiles. La norme XML est essentielle pour répondre aux exigences croissantes en matière de transparence, reddition de comptes et ouverture, ainsi que pour la gestion, la diffusion et la préservation à long terme de la documentation officielle.

La mise en œuvre de cette norme est toutefois complexe et exige des outils particuliers. Il existe néanmoins des exemples d'application réussie grâce à un savant dosage de planification, d'implication et de réflexion des parties concernées, associé à l'application de bonnes pratiques et de méthodologies.

Cette Session présentera le statut actuel de mise en œuvre de la norme XML dans les parlements, les services qu'elle permet d'offrir, ainsi que les outils qu'il est possible d'utiliser pour créer et gérer des documents XML. Cette présentation passera par des exemples concrets, ainsi que par l'examen des moyens requis, des différentes solutions techniques mais aussi des applications et services concrets.

Pause-café

Session A6 : Outils et technologies permettant de répondre aux exigences de mobilité

La croissance rapide et la sophistication accrue des appareils mobiles, ainsi que l'évolution de la connectivité, obligent les parlements à répondre aux exigences nouvelles des utilisateurs en matière de

Session B6 : Coopération interparlementaire dans le but de disposer d'une norme XML internationale parlementaire et législative

Disposer d'une norme XML internationale pour les applications parlementaires et législatives est indispensable pour l'échange de documents et de données entre les instances législatives, ainsi que pour dégager des synergies et des économies

| | | |
|---------------|--|--|
| | <p>mobilité en leur offrant des services à la demande.</p> <p>Pour relever ce défi, nombreux sont les parlements qui mettent à l'essai des applications susceptibles d'améliorer la productivité de leurs membres et de leur personnel lorsqu'ils travaillent hors de leurs locaux. Dans ce contexte, l'informatique en nuage peut être très utile aux parlements qui étudient cette solution, sans négliger toutefois les exigences de propriété et de sécurité relatives aux données.</p> <p>Cette Session portera sur l'évolution et les tendances récentes en matière d'offre de services mobiles et d'informatique en nuage, vues dans la perspective de la gestion stratégique et de l'architecture technique.</p> | <p>d'échelle qui abaisseront considérablement les barrières entravant l'adoption de ce langage par les parlements.</p> <p>L'adoption du schéma <i>Akoma Ntoso</i> dans plusieurs parlements et la création du Comité technique OASIS LegalDocumentML, qui a entamé son processus de normalisation officiel, révèlent qu'une évolution prometteuse pourrait avoir lieu dans ce domaine dans un avenir proche.</p> <p>Cette Session évoquera la perspective de l'adoption plus générale du schéma <i>Akoma Ntoso</i> dans les parlements dans le contexte d'une collaboration facilitant la convergence et l'interopérabilité. Cette Session tiendra également compte des conclusions de la Conférence des Présidents des Parlements de l'UE sur la normalisation, ainsi que d'une proposition visant à créer un groupe de travail sur les normes Open Document au Parlement.</p> |
| 13h00 – 14h30 | Pause déjeuner | |
| 14h30 – 16h00 | <p>Session A7 : La transmission d'informations et de documents sur des tablettes et des appareils mobiles</p> <p>Les parlements sont confrontés à l'exigence croissante de leurs membres de recevoir des informations où qu'ils se trouvent et d'être en mesure de s'acquitter de leurs fonctions dans un environnement dématérialisé et mobile. En parallèle, la publication de l'information dans des formats compatibles avec différentes plateformes mobiles renforce la capacité des assemblées à diffuser l'information et à la rendre accessible aux citoyens. La mise en œuvre de TIC sur des supports mobiles tels que les smartphones et les tablettes peut présenter des difficultés significatives et exiger du personnel qu'il acquière de nouvelles compétences.</p> <p>Cette Session présentera les tentatives de mise en œuvre actuelles ayant permis aux parlements de trouver des solutions adaptées à la mise à disposition de l'information sur des appareils mobiles et de réaliser des économies financières et des gains d'efficacité.</p> | <p>Session B7 : Projets communs de logiciels à code source ouvert offrant des informations de qualité</p> <p>Le rythme accéléré de l'innovation et les caractéristiques des systèmes de TIC à code source ouvert (conception commune, faible coût de reproduction, mise en commun des ressources, etc.) offre aux parlements de nouvelles possibilités d'échanger leur expérience et de se lancer dans la conception commune d'applications. La conception commune de logiciels à code source ouvert est une solution qui s'offre aux parlements pour élaborer des solutions perfectionnées et durables. Le fait que le code source des outils conçus dans le cadre de telles initiatives de collaboration soit ouvert les rend plus adaptables aux besoins particuliers de chaque parlement.</p> <p>Cette Session présentera les projets de code source ouvert spécifiquement conçus par différents parlements pour offrir des services de qualité, susceptibles d'être adoptés et améliorés par d'autres institutions de même nature.</p> |
| 16h00 – 16h30 | Pause-café | |
| 16h30 – 18h00 | <p>Session A8 : Protéger l'environnement informatique et contenir les menaces extérieures</p> <p>Améliorer la sécurité pour garantir la continuité du service, préserver la confidentialité des membres et instaurer des mécanismes adéquats de lutte contre le piratage et la cybercriminalité représente une priorité essentielle pour les parlements,</p> | <p>Session B8 : Systèmes de vote électronique en plénière et commissions</p> <p>Il existe plusieurs solutions techniques pour le déploiement de systèmes de vote électronique en plénière et en commissions. Ces systèmes peuvent rendre la conduite des débats parlementaires plus efficace et faire augmenter le volume, la fraîcheur et la disponibilité de l'information en rapport avec les différentes</p> |

qui sont de plus en plus exposés à des menaces extérieures, qu'elles soient nationales ou internationales. Certains parlements ont depuis longtemps conscience du caractère essentiel de ces questions, tandis que d'autres ont davantage tardé à prendre des mesures dans ce domaine. C'est un défi que les parlements seuls ne peuvent résoudre que partiellement et qui exige d'entreprendre des efforts en coordination et en collaboration avec d'autres institutions publiques à l'échelle nationale et d'autres organisations à l'échelon mondial. Il n'en reste pas moins que la prise de conscience du problème, suivie de la mise en pratique de politiques et de pratiques bien adaptées doit commencer à l'échelon du Parlement lui-même.

Cette Session décrira les points de vulnérabilité internes et externes, ainsi que les pratiques susceptibles de limiter les risques et de renforcer la confiance.

étapes de la procédure législative, aux plans interne et externe.

Cette Session présentera diverses solutions technologiques adoptées pour les systèmes de vote électronique, notamment l'authentification des utilisateurs, et débattrà des améliorations apportées par ces systèmes à l'accès des citoyens à l'information sur l'assiduité des parlementaires et les décisions qu'ils prennent lors des votes.

18h00 – 20h00

Visite de la Chambre des députés

15 septembre

Aula dei Gruppi

09h00 – 10h15

Session A9 : L'e-Parlement, les lois sur la transparence et le libre accès à l'information

En raison de l'évolution suscitée par le développement extraordinaire des TIC à l'ère numérique, les lois sur la transparence et/ou la liberté d'accès à l'information renferment désormais des principes et des normes tenant compte de l'utilisation de plus en plus intensive, par les institutions et la société, d'Internet, des documents numériques et de la technologie. Il n'est pas rare que ces lois encouragent les institutions publiques à mettre lois, documents et données sur l'internet et les plateformes web, ainsi qu'à répondre aux demandes formulées par le public par le biais de supports numériques ou électroniques.

Dans leur majorité, les parlements sont également tenus de fournir des informations en réponse aux sollicitations des citoyens ou pour respecter les règles de diffusion d'informations sur les parlementaires, le personnel parlementaire, l'administration parlementaire et ses liens avec ses sous-traitants. L'e-parlement est un instrument utile pour aider ces institutions à répondre efficacement à ces demandes et à respecter les normes de transparence imposées par la législation.

Cette Session présentera des exemples nationaux et présentera les avantages que les parlements peuvent tirer de la technologie lorsqu'ils l'utilisent pour répondre aux exigences croissantes de la législation et des normes d'accès à l'information et de transparence de l'institution parlementaire.

10h15 – 11h15

Session A10 : L'ouverture aux voix des citoyens et à leur participation, et au dialogue : lancement officiel de la Déclaration sur l'ouverture parlementaire des organisations de contrôle parlementaire

Les instances d'observation du travail parlementaire, dont le nombre va croissant, braquent de plus en plus les projecteurs sur les instances parlementaires. La majeure partie de ces organisations fait appel à des technologies sophistiquées pour offrir aux citoyens de nouveaux outils de contrôle, mais aussi de compréhension et d'appréciation de la procédure législative. Elles éveillent aussi l'intérêt du public en présentant des informations sur des plateformes conviviales associées à des réseaux sociaux favorisant l'engagement civique.

Ces deux dernières années, la coordination des organisations de contrôle parlementaire s'est améliorée grâce à des échanges à l'échelon international. L'un des fruits de ces efforts est la *Déclaration sur l'ouverture parlementaire*, instrument international qui traite notamment du renforcement de la transparence dans les parlements par le biais du recours à la technologie. Au cours de cette Session, des représentants du réseau des organisations de contrôle parlementaire procéderont au lancement officiel de la Déclaration et débattront des éléments clés qu'elle contient avec les délégués, tout en présentant certains aspects du travail réalisé individuellement.

11h15 – 13h00

**Célébration de la Journée internationale de la démocratie :
promouvoir la tolérance et la paix**

La Journée internationale de la démocratie est l'occasion de célébrer la démocratie dans le monde entier. Le thème général choisi pour conclure la réunion - «promouvoir la tolérance et la paix» - sera abordé par des membres de haut niveau d'organisations internationales et d'institutions représentatives ainsi que par les Présidents de Parlement.